

LE VERSAILLES QU'ON NOUS PROPOSE ...

Mail ouvert à Jean-Jacques Aillagon, président du domaine national de Versailles et de Trianon

Permettez que je réponde ici au mail que vous m'avez adressé et publié sur votre blog en réaction à notre pétition pour la liberté d'accès aux jardins de Versailles menacée par votre administration. Le débat dépasse de loin une question qui, à vous croire, ne concernerait que les versaillais à qui vous déniez le droit de s'y sentir un peu chez eux. Versailles intéresse tous les Français, et au-delà, en tant que site classé au Patrimoine mondial de l'humanité. La gratuité de ses jardins est l'arbre qui cache la forêt. Que voulons-nous faire de nos sites patrimoniaux, telle pourrait être la question, des lieux ouverts ou fermés ?

A défendre le principe de gratuité, vous me dites démagogue. Que ne devez-vous alors penser du président de la République qui la promet dans tous les musées et monuments nationaux ! Louis XIV devait donc l'être aussi, lui qui voulait ses jardins ouverts à tous, ce qu'ont perpétué fidèlement ses successeurs. Et s'il fallait montrer patte blanche pour entrer dans ceux de Trianon, du vivant du Grand Roi comme au temps de Marie-Antoinette, aucun ne fut jamais payant. Pas plus après la Révolution quand, une fois les risques de destruction éloignés, en partie grâce à la mobilisation des versaillais, le domaine fut totalement dévolu à "la jouissance du peuple". La liberté d'accès aux grands jardins historiques est une tradition, constituant un usage patrimonial aux résonances très profondes. Qui s'offusque, à Paris, que les Tuileries ou le Luxembourg le soient toujours, conjuguant ainsi l'agrément à l'Histoire, le passé au présent ?

Vous jugez ensuite notre attitude désinvolte, car le libre accès ferait peser des risques graves sur la préservation du site. Les promeneurs font de ces jardins, dites-vous, des "usages intempestifs". Sauvageons les versaillais ? Sérieusement, pourquoi serait-il si difficile, là plus qu'ailleurs, de faire respecter un règlement interdisant ballon ou vélo ? C'est un devoir de l'Etat : gratuits ou payants, ces jardins exceptionnels doivent être surveillés. N'y a-t-il pas alors un manque de sens des priorités à mener de fastueuses restitutions que personne ne réclame ou à introduire à grand frais l'Art contemporain au château plutôt que d'embaucher du personnel pour protéger ce que le passé nous a légué ?

Et puis, pour mettre un terme à l'érosion naturelle et aux actes de vandalisme qui peuvent aussi bien être l'œuvre de visiteurs payeurs, ne menez-vous pas un heureux plan de sauvegarde des statues, remplaçant les plus fragiles par de parfaits moulages, tandis que les originaux sont rentrés au château ?

Car, à l'extérieur comme à l'intérieur, ce n'est pas la gratuité qui est un danger pour le site mais bien la massification du public que vous encouragez par une politique de commercialisation toujours plus grande. C'est le cas pour des lieux réputés fragiles comme le Domaine de

Marie-Antoinette : lancé et monétisé en 2006 par Christine Albanel, il a vu sa fréquentation augmenter de près de 50% en un an. Et le spectacle (payant) des Grands Eaux, de par sa fréquence, est un danger pour les statues des bassins qui en sont irrémédiablement abîmées. Désinvolte dites-vous...

Votre désir légitime - votre obligation plutôt - de protéger le patrimoine dont vous avez la charge masque la seule raison crédible de cette "mise sous douane" généralisée du domaine : le besoin d'enregistrer toujours plus de recettes pour faire tourner une machine de plus en plus gloutonne. Vous le reconnaissez d'ailleurs en rappelant à quel point votre Etablissement, pour fonctionner, dépend maintenant de ses ressources propres. Une spirale infernale qui touche tous les grands musées nationaux qui, soumis à des contrats d'objectifs, sont poussés vers l'autonomie et le mécénat. Aussi sont-ils contraints d'user de pratiques aux effets parfois contraires à leur devoir de protection des œuvres et de démocratisation culturelle. Si, comme actuel président du château de Versailles, vous n'êtes pas responsable de ce système qui partage avec l'entreprise privée méthodes et vocabulaire, ne le seriez-vous pas un peu comme ancien ministre de la Culture ?

De cette dérive, le château de Versailles est un exemple typique. Alors qu'on parle d'ouverture toujours plus grande au Patrimoine, l'éradication progressive de toute zone gratuite en est un signe. Et à l'ère écologique, restreindre l'accès à un jardin n'est-il pas absurde ? Les fermer le matin comme à Trianon encore plus ! D'année en année, le "palais enchanté" se transforme un peu plus en réserve pour touristes, sans rien d'insultant pour des personnes qui, pour la visite d'une vie, sont prêtes à payer le prix fort. Ont-elles le choix ? De fait, on coupe ce haut lieu d'Histoire de son environnement immédiat et de la vie.

Certes les conditions d'accueil du château s'améliorent et les expositions sont souvent de grande qualité. Mais pour satisfaire le rêve d'un décor de conte de fées qui n'a jamais été, on dépense des millions pour lui donner un air de fausse jeunesse au risque de lui faire perdre tout charme et toute authenticité. Préservation ou dénatura-tion ?

La grille Royale érigée l'année dernière devant le château résume à elle seule le Versailles qu'on nous propose : clinquant, historiquement douteux et fermé sur lui-même. Ce Patrimoine-là, nous les foules sentimentales que chante si bien Souchon, désolé M. Aillagon, on n'en veut pas.

Bernard Hasquenoph, mai 2009
www.louvreouvert.com, *des musées pour tous*